



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mercredi 3 novembre 2021

### **Elevage plein-air : la bataille ne fait que commencer !**

**Samedi midi, les représentants syndicaux de la Confédération paysanne et du Modéf ont reçu « l'instruction technique ». Ce texte a pour but de préciser la mise en œuvre des arrêtés pris par le Gouvernement fin septembre. Les syndicats avaient jusqu'à ce midi pour proposer des amendements.**

Sur la méthode, comme à chaque fois, les représentants syndicaux reçoivent les documents au dernier moment avec un délai très contraint pour faire des retours par courriels. Les conditions de négociations solides et multipartites ne sont donc pas réunies.

Sur le fonds... toujours le même problème que lors des groupes de travail auxquels nos deux syndicats ont participé assidument : on nous promet que nos propositions seront intégrées dans les textes à venir. Le Cabinet du Ministre nous a forcé la main pour la signature de la feuille de route en juillet, nous assurant que nos nombreuses réserves seraient ajoutées dans les arrêtés à paraître en septembre. Résultat : aucune de nos propositions n'y figure. Le Cabinet et la DGAL nous ont assuré qu'elles seraient prises en compte dans les instructions techniques. Résultat : rien.

Nous n'avons cessé de répéter, étayer, argumenter nos positions pour la défense des élevages de plein-air et de qualité, avec une patience qui force le respect. Nous avons toujours insisté notamment sur :

- La réduction de la période à risque du 15 novembre au 15 janvier
- La réduction des transports entre les fermes et des mouvements sur les exploitations
- La réduction de la densité des élevages
- La promotion d'outils alternatifs à la claustration et la suppression du bâtiment comme un droit à produire
- La recherche et le développement sur la vaccination

Aujourd'hui, tout le travail fourni est balayé d'un revers de main, une fois de plus.

« L'instruction technique » à venir est un document à charge contre le plein-air. On y voit bien la main du Cifog, mais on cherche l'intérêt des producteurs fermiers.

### **La confiance est rompue !**

Face au tapis rouge déployé par le Gouvernement, le Cifog et le syndicat majoritaire au modèle industriel et intensif, nous déploierons des actions de solidarité et de résistance pour préserver un

modèle qui répond aux exigences sociales, économiques et écologiques de nos sociétés modernes. Nous continuerons de défendre nos élevages, la qualité de nos produits et les emplois qu'ils créent.

Cela commence dès demain avec le boycott du Conseil d'administration du Cifog prévu ce jeudi 4 novembre.

Nous ne participerons pas à la mascarade bien orchestrée d'une interprofession qui délaisse tout une filière de qualité pour des motifs sanitaires qui cachent en réalité une volonté économique à rebours de ce que la raison conseille d'appliquer aujourd'hui.

### **Contacts presse :**

Nicolas Girod, porte-parole national de la Confédération paysanne, 06 07 55 29 09

Sylvie Colas, Confédération paysanne, 06 70 31 90 71

Michel Lajaretti, représentant de la Confédération paysanne au CA du Cifog, 06 87 71 13 18

Mélanie Martin, présidente du Modef des Landes, 06 89 40 91 00

Christophe Mesplède, vice-président du Modef des Landes, 06 09 92 15 09

Julien Mora, représentant du Modef au CA du Cifog, 06 47 99 60 94